

CIRCULAIRE
DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL
AU CLERGE DE SON DIOCESE

Prières publiques

Archevêché de Montréal, le 21 juin 1918.

Mes chers collaborateurs,

Le gouvernement du Canada, à la suite du président des Etats-Unis, vient de faire un acte qui l'honore.

Une proclamation lancée par Son Excellence le gouverneur général décrète que le trentième jour de juin sera un jour de prière publique dans tout le *Dominion*, pour l'heureuse issue de la guerre et pour l'obtention d'une paix prochaine et durable.

De son côté, comme je vous l'ai annoncé déjà, le Souverain Pontife a demandé que, le 29 juin, tous les prêtres s'unissent à lui dans la célébration du sacrifice de la messe, pour hâter la fin du cruel fléau dont souffrent tous les peuples de la terre. Le besoin de l'intercession humble et fervente auprès de Dieu se fait donc universellement sentir. Nous nous rendons aux vœux de notre Saint-Père le pape, nous nous rendons également aux désirs de la première autorité civile de notre pays.

Le 29 et le 30 juin, tous les catholiques de ce diocèse s'uniront dans une même pensée et un même sentiment au pied des autels: J'espère que les communions seront nombreuses.

Conformément au désir exprimé à l'épiscopat, vous voudrez bien lire la noble proclamation de Son Excellence le gouverneur général à vos fidèles dimanche prochain.

Agréez, mes chers collaborateurs, l'expression de mes sentiments très affectueux et très dévoués en Notre-Seigneur.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.